

**MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

**DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES**

Sous direction des ressources humaines de la magistrature

Bureau du recrutement, de la formation

et des affaires générales – RHM4

N° téléphone : 01.44.77.61.75

N° télécopie : 01.44.77.22.11

Mèl : rhm4-dsj-sdrhm@justice.gouv.fr

PARIS, LE 17 JANVIER 2013

Circulaire  Note

*Date d'application : immédiate*

**LA GARDE DES SCEAUX MINISTRE DE LA JUSTICE**

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation

Monsieur le procureur général près la dite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel

Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours

(Hexagone et Outre-Mer)

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel

Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature

Monsieur le directeur de l'Ecole nationale des greffes

*POUR ATTRIBUTION*

Note : N° : SJ 13-16-RHM4/17/01/2013

Référence de classement : Recrutement\_concours\jury\jury classement\Promotion 2011\note portant nomination d'un examinateur spécialisé adjoint au jury.doc

Mots clés : Ecole nationale de la magistrature

Titre détaillé : Nomination d'un examinateur spécialisé adjoint au jury de classement (épreuve de langue anglaise)

Texte(s) source(s) :

Texte(s) abrogé(s) :

Publication : BO  JO

INTERNET  et

INTRANET  temporaire jusqu'au 31 décembre 2013

**MODALITES DE DIFFUSION**

DIFFUSION ASSUREE PAR LES CHEFS DE COURS AUX MAGISTRATS DE LEUR RESSORT

Pièce(s) jointe(s) : note proprement dite et 1 annexe



Paris, le 17 JAN. 2013

**DIRECTION  
DES SERVICES JUDICIAIRES**

**SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DE LA MAGISTRATURE**

Bureau du recrutement, de la formation et des affaires générales  
RHM4

La garde des sceaux, ministre de la justice

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation  
Monsieur le procureur général près la dite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel  
Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours  
(Hexagone et Outre-Mer)

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel  
Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature  
Monsieur le directeur de l'Ecole nationale des greffes

**Objet :** nomination d'un examinateur spécialisé adjoint au jury prévu à l'article 21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir trouver ci-joint pour information la copie d'un arrêté portant nomination d'un examinateur spécialisé adjoint au jury de classement (épreuve de langue anglaise) pour l'examen de classement des auditeurs de justice de la promotion 2011.

La directrice des services judiciaires

Véronique MALBEC

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

## ARRÊTÉ

portant nomination d'un examinateur spécialisé adjoint au jury  
prévu par l'article 21 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée  
portant loi organique relative au statut de la magistrature  
(Épreuve de langue anglaise)  
(Session 2013)

### **La garde des sceaux, ministre de la justice**

Vu l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature et notamment ses articles 21, 21-1, 25-2 et 25-3 ;

Vu le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié relatif à l'Ecole nationale de la magistrature et notamment ses articles 45 à 49 ;

Vu l'arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice en date du 27 juin 2012 modifié portant nomination des président et membres du jury prévu par l'article 21 de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature (examen de classement des auditeurs de justice de la promotion 2011, avis sur les intégrations directes et aptitude des stagiaires issus de la session 2012 des concours de recrutement de magistrats du second et du premier grade de la hiérarchie judiciaire prévus à l'article 21-1 de la même ordonnance à exercer les fonctions judiciaires) ;

## ARRÊTE

### **Article 1**

Est nommé en qualité d'examineur spécialisé adjoint au jury prévu par l'article 21 de l'ordonnance n° 1258-1270 du 22 décembre 1958 modifiée (examen de classement des auditeurs de justice de la promotion 2011, session 2013) :

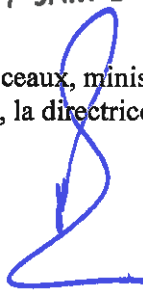
⇒ Monsieur Joël DELAS, professeur d'anglais.

## Article 2

Le présent arrêté sera affiché et notifié au directeur de l'Ecole nationale de la magistrature qui sera chargé de son exécution.

Fait, le 17 JAN. 2013

La garde des sceaux, ministre de la justice  
par délégation, la directrice des services judiciaires,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'V' shape with a horizontal stroke at the bottom.

Véronique MALBEC